

# Conseil des commissaires

## Session du 23 mai 2006

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 23 mai 2006, à 19 h 30, sous la présidence de M<sup>me</sup> Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

*Ouverture de la session  
et constatation des  
présences*

Sont présents, présentes, outre la présidente, M<sup>me</sup> Liz S.-Gagné :

*Les commissaires :*

M <sup>mes</sup>	Jacqueline Asselin	MM.	Jean-Claude Basque
	Lise Blackburn		Rino Beaulieu
	Hélène De Champlain		Évens Claveau
	Sonia Desgagné		Omer Deschesnes
	Diane Durand		Magella Desmeules
	Ruth Gagnon		Michel Girard
	Diane Gauthier		Charles Lavoie
	Madeleine Jean		Antonin Simard
	Diane Perron		Bernard Villeneuve
	Diane Tremblay		

*Commissaire parent :*

MM. Christian Fillion  
Jean-Marc Girard

*Sont également  
présents-tes :*

M<sup>mes</sup> Marie-Andrée Dufour, secrétaire générale  
Christine Tremblay, directrice générale adjointe  
MM. Claude Dauphinais, directeur général  
Yvon Pelletier, directeur général adjoint

*Absence :*

M<sup>me</sup> Sylvie Belzile (motivée)

---

**CC-2006-204**  
*Ordre du jour*

**Il est proposé par M. Magella Desmeules  
et résolu :**

Que l'ordre du jour soit accepté avec le retrait des points 4.3 et 4.8 et avec l'ajout, au numéro 5.8, du sujet : *Projet de résolution pour appuyer les règles d'octroi de contrat.*

**ADOPTÉE**

---

**CC-2006-205**  
*Procès-verbal de la  
session ordinaire du 9  
mai 2006*

**Il est proposé par M. Charles Lavoie  
et résolu :**

**D'ACCEPTER** le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 25 avril 2006, tel que déposé.

Monsieur Évens Claveau demande le vote.

Le vote s'est tenu à main levée.

---

**CC-2006-206**

*Courrier reçu du 1<sup>er</sup> au  
12 mai 2006*

Chaque membre du Conseil a reçu, pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, en date du 1<sup>er</sup> au 12 mai 2006.

---

**CC-2006-207**

*Parole au public /  
Présentation du  
programme PEI de  
l'école Antoine-de-St-  
Exupéry*

M<sup>me</sup> Micheline Reid, directrice de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry, accompagnée des enseignantes Hélène Potvin, Anne Doré, Chantale Desbiens et de la représentante du Conseil d'établissement, M<sup>me</sup> Michèle Martin, présente le projet « *L'école Antoine-de-St-Exupéry, une école internationale accueillante pour tout le monde!* » en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'école.

Une école internationale s'efforce de développer une « personne internationale », i.e., qui présente les qualités et les dispositions identifiées et décrites dans le profil de l'élève (ce profil est déposé aux membres du Conseil). M<sup>me</sup> Reid explique l'investissement financier de ce projet sur une période de quatre ans.

Par la suite, les enseignantes présentent le côté pédagogique de ce Programme d'Enseignement International; le lien avec les fondements de la Réforme, la spécificité du PEI qui est « la recherche » conduisant à des actions responsables, le cadre de travail uniforme, l'acquisition des savoirs transdisciplinaires, le développement d'une sensibilité internationale et les valeurs du PEI.

Le PEI s'attache aux qualités du cœur autant qu'à celles de l'esprit et répond aux besoins sociaux, physiques, affectifs et culturels autant qu'aux besoins scolaires.

Les membres du Conseil échangent sur le contenu de ce programme avec les représentantes de l'école. La Présidente, M<sup>me</sup> Liz S.-Gagné, rappelle la décision de la Commission scolaire de laisser ouverte l'école Antoine-de-St-Exupéry et félicite le personnel de l'école pour la qualité du projet Programme d'Enseignement International et de leur implication.

---

**CC-2006-208**

*Demande d'appui  
financier / Programme  
PEI de l'école  
Antoine-de-St-  
Exupéry*

**ATTENDU** l'intérêt et l'ouverture de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à offrir à ses élèves des opportunités d'enrichissement de leur formation;

**ATTENDU** que le projet d'implantation d'un programme d'éducation internationale présenté par l'école Antoine-de-St-Exupéry s'échelonne sur plusieurs années, soit de 2006-2007 à 2009-2010;

**ATTENDU** la valeur éprouvée de ce programme offert dans plus d'une centaine d'écoles au Québec;

**ATTENDU** que ce projet-école centré sur la coopération et l'humanisme international sera offert à tous les élèves du bassin de l'école Antoine-de-St-Exupéry en priorité;

**ATTENDU** l'accord du conseil d'établissement de l'école Antoine-de-St-Exupéry d'appuyer les démarches d'implantation du Programme d'éducation internationale (PEI);

**ATTENDU** les démarches réalisées à ce jour par l'école Antoine-de-St-Exupéry auprès de la Société des établissements au baccalauréat

international du Québec (SEBIQ);

**ATTENDU** la recommandation du comité des Services éducatifs jeunes.

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve  
et résolu :**

**D'ACCEPTER** que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay donne son accord au projet d'implantation du Programme d'éducation internationale de l'école Antoine-de-St-Exupéry et lui apporte le soutien financier tel que défini plus bas.

**Dépenses prévues  
pour la cotisation, la formation et la coordination**

2006 - 2007	11 600 \$
2007 - 2008	9 400 \$
2008 - 2009	9 550 \$
2009 - 2010	<u>4 600 \$</u>
	<b>35 150 \$</b>

**ADOPTÉE**

---

**CC-2006-209**

*Programme  
d'acquisition d'un  
micro-ordinateur*

**ATTENDU** la mise en place en 2004 et la reconduction en 2005 du programme de soutien à l'acquisition d'un ordinateur personnel s'adressant aux employés ;

**ATTENDU** le rapport d'évaluation très positif du programme effectué en avril 2005 et réeffectué en mai 2006 ;

**ATTENDU** la recommandation du Comité du Service des ressources financières et du Service de l'informatique en date du 16 mai 2006;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Gauthier  
et résolu :**

**DE MAINTENIR** et de rendre permanent ledit programme selon les termes actuels, mais en considérant la recommandation apparaissant sur le rapport d'évaluation dudit programme en date du 17 mai 2006, à l'effet qu'un employé ayant déjà un programme en cours ne puisse avoir accès à un nouveau programme avant qu'il n'ait complètement remboursé son premier emprunt selon le terme convenu ou encore par anticipation et qu'il soit toujours obligatoire d'acquérir un ordinateur de base dans toute configuration pour éviter que la Commission scolaire ne finance que du matériel périphérique.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2006-210**

*Achat d'une nacelle  
pour l'Atelier*

**ATTENDU** la recommandation positive du Comité des ressources matérielles;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand  
et résolu :**

**D'ACCORDER** le contrat d'achat et d'installation d'une échelle avec nacelle à la Cie Conception GSR tel que proposé pour un montant de 31 402 00\$ toutes taxes incluses pour le service des ressources matérielles à même le budget 2005-2006.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2006-211**

Réfection de la toiture  
de l'école La Source  
(Chicoutimi)

**ATTENDU** la recommandation positive du Comité des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes  
et résolu :**

**D'ACCORDER** au plus bas soumissionnaire conforme la réfection de la toiture de l'école La Source (Chicoutimi) à A. Plante et Frères Inc. pour un montant total de 134 349,20 \$ toutes taxes incluses à même le budget 2005-2006 et de déléguer la présidente, M<sup>me</sup> Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour la signature du contrat.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2006-212**

Réfection des  
planchers de gymnase  
des écoles Ste-Thérèse  
et Fréchette

**ATTENDU** la recommandation positive du Comité des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Antonin Simard  
et résolu :**

**D'ACCORDER** les contrats de réfection des planchers de gymnase de la Polyvalente Fréchette et de l'école Ste-Thérèse au plus bas soumissionnaire conforme, soit Avantage Sport Inc. pour un montant de 99 940,00\$ toutes taxes incluses à même le budget du plan triennal 2006-2007 et de déléguer la présidente, M<sup>me</sup> Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour la signature du contrat.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2006-213**

Amendement signé  
entre le CPNCF et la  
FPSS-CSQ à la  
convention collective  
du personnel de  
soutien

**ATTENDU** l'entente de principe intervenue le 15 décembre 2005 entre le comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ);

**ATTENDU** que les textes de mise en œuvre de ladite entente de principe ont fait l'objet de pourparlers entre les parties négociantes à l'échelle nationale au cours des semaines suivantes;

**ATTENDU** qu'au terme de ces pourparlers, le 30 avril 2006, les parties négociantes ont convenu d'un accord de principe en vertu de la clause 2-2.04 du contrat de travail précisant les textes définitifs des dispositions nationales liant le CPNCF et la FPSS-CSQ et les parties locales qu'elles représentent;

**ATTENDU** qu'en procédant ainsi par amendement, ces dispositions nationales doivent être signées par la Commission scolaire d'une part et le Syndicat régional des employées et employés de soutien scolaire d'autre part, et ce, afin qu'elles trouvent leur pleine application comme nouveau contrat de travail liant les parties;

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Hélène De Champlain  
et résolu :**

**DE MANDATER** la présidente du Conseil des commissaires, M<sup>me</sup> Liz S. Gagné, le directeur général de la Commission scolaire, M. Claude Dauphinais, le directeur du service des ressources humaines, M. Pierre Imbeault et la coordonnatrice au service des ressources humaines, M<sup>me</sup> Josée Tremblay, afin de signer pour et au nom de la Commission scolaire des-Rives-du Saguenay, l'accord intervenu le 30 avril

2006 en vertu de la clause 2-2.04 sur les dispositions liant, d'une part le comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones et, d'autre part la Centrale des syndicats du Québec, représentée par son agente négociatrice, la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS) pour le compte des employées et des employés de soutien de ces commissions scolaires qu'elle représente.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2006-214**

*Entente relative à la régularisation des surcroûts de travail à l'Atelier et en conciergerie*

**ATTENDU** les obligations légales découlant des dispositions de la convention collective en matière d'organisation du travail et de gestion des surcroûts de travail;

**ATTENDU** la pratique passée et les ententes tacites réalisées antérieurement par les parties;

**ATTENDU** les engagements particuliers pris par la Commission relativement à certains surcroûts de travail spécifiques;

**ATTENDU** l'engagement de la Commission de procéder à l'analyse des surcroûts de travail et des heures supplémentaires dans le cadre de l'exercice global de planification des effectifs pour l'année scolaire 2006-2007;

**ATTENDU** le résultat de l'analyse effectuée par la Commission relativement aux surcroûts de travail et au temps supplémentaire effectués par tout le personnel régulier et temporaire œuvrant dans les catégories d'emploi de soutien manuel;

**ATTENDU** l'entente de principe intervenue entre le Syndicat régional des employées et employés de soutien scolaire et la Commission dont les principaux éléments apparaissent en annexe;

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve et résolu :**

**DE CONFIER** au Service des ressources humaines le mandat de rédiger les textes de ladite entente conformément aux balises convenues dans l'entente de principe intervenue entre les parties;

**DE MANDATER** la présidente du Conseil des commissaires, M<sup>me</sup> Liz S. Gagné, le directeur général de la Commission scolaire, M. Claude Dauphinais, le directeur du service des ressources humaines, M. Pierre Imbeault et la coordonnatrice au service des ressources humaines, M<sup>me</sup> Josée Tremblay, afin de signer l'entente finale pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2006-215**

*Rapport de la présidente*

Madame la Présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours :

 **Le 8 mai :**

- Rencontre avec la direction générale pour le traitement de divers dossiers;
- Participation à la réunion du Comité de relations professionnelles des directions d'établissement.

 **Le 11, 12 et 13 mai :**

- Participation au colloque et à l'Assemblée générale de la

Fédération des commissions scolaires du Québec.

- ✚ **Le 16 mai :**
  - Participation au comité de sélection de l'adjoint administratif de l'école secondaire Charles-Gravel;
  - Participation au comité de sélection des coordonnateurs aux Services éducatifs jeunes.
- ✚ **Le 18 mai :**
  - Participation à l'exercice de vision stratégique de la MRC du Fjord-du-Saguenay, à l'hôtel de ville de St-Honoré.
- ✚ **Le 19 mai :**
  - Participation au comité de sélection de secrétaires pour la liste de rappel.

---

**CC-2006-216**

*Rapport du directeur général*

Le directeur général présente un bref résumé d'interventions ou représentations faites au cours des derniers jours :

- **Le 10 mai :**
  - ✓ Participation à la soirée de basketball et remise de trophées à l'auditorium Lafontaine.
- **Le 11 mai :**
  - ✓ Participation à l'Assemblée générale de la GRICS, à Québec.
- **Le 13 mai :**
  - ✓ Participation à l'Assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à Québec.
- **Le 15 mai :**
  - ✓ Participation à la soirée d'ouverture de l'Expo-sciences pancanadienne, à l'auditorium Dufour.

---

**CC-2006-217**

*Comité exécutif, Comité de parents et comité de services / Rapports*

Les membres du Conseil ont l'occasion d'obtenir des informations supplémentaires quant aux divers sujets traités lors des réunions du :

- Comité du Service des ressources humaines du 24 avril;
- Comité des Services des ressources financières et informatique du 18 avril;
- Comité de parent du 5 avril;
- Comité du Service des ressources humaines du 11 avril;
- Comité du Service des ressources matérielles du 2 mai.

---

**CC-2006-218**

*Contrôle budgétaire au 31 mars*

M. Michel Simard, directeur du Service des ressources financières, présente le contrôle budgétaire au 31 mars 2006 et donne des précisions sur les différentes rubriques.

Le déficit opérationnel du budget initial est de 724 821 \$ alors que le déficit d'opération estimé au 30 juin 2006 serait de 735 642 \$ soit un écart de l'ordre de 10 281 \$. Dans l'ordre des choses, la situation financière reflète ce qui avait été prévu.

---

**CC-2006-219**

*Approbation de nos mesures de francisation présentées à l'Office québécois de la langue française*

Le document de l'Office québécois de la langue française approuvant les mesures, critères et modalités présentés par la Commission scolaire pour se conformer aux dispositions de la charte de la langue française est remis aux membres du Conseil des commissaires.

---

**CC-2006-220**

*Cotisation 2006-2007 de la FCSQ*

Le directeur général, M. Dauphinais, donne des précisions sur le nouveau mode de calcul de la cotisation à la Fédération des commissions scolaires pour l'année 2006-2007.

---

**CC-2006-221**

*Rapport « Une vision partagée » du comité de travail au Comité de concertation réseau*

Le directeur général invite les membres du Conseil à lire le Rapport du comité de travail représentant les gestionnaires du réseau des commissions scolaires et de la FCSQ « *Vers des rapports commission scolaire et établissements plus harmonieux et plus satisfaisants – Une vision partagée* ».

---

**CC-2006-222**

*Projet de résolution pour appuyer les règles d'octroi de contrat*

La Présidente demande qu'un projet de résolution soit préparé afin de transmettre au ministre de l'Éducation une demande à l'effet de changer les règles d'octroi de contrat en région afin de privilégier les soumissionnaires locaux.

---

**CC-2006-223**

*Message de la FCSQ*

Une copie des Messages de la FCSQ des lundis 24 avril et 1<sup>er</sup> mai, reçus à la direction générale, est remise à tous.

---

**CC-2006-224**

*Article de Catherine Delisle paru dans Le Quotidien du lundi 15 mai 2006*

Une copie de l'article de la journaliste Catherine Delisle intitulé : « *École : les parents doivent assumer leurs responsabilités* » est remise aux membres du Conseil.

---

**CC-2006-226**

*Clôture de la séance*

**Il est proposé par M. Michel Girard et résolu :**

**QUE** la présente session ordinaire soit close.

**ADOPTÉE**

---

La présidente

---

La secrétaire générale